

# COMMUNE DE SEGUR LE CHATEAU

Conseil Municipal  
Séance du 11 mars 2026 à 10 h 30

## COMPTE-RENDU SOMMAIRE

\*\*\*\*

Affiché en exécution de l'article L. 2121- 25  
du Code des Collectivités Territoriales.

**Présents** : POURCHET Roland, DESMOULINS Muriel, DAVID Pierre, PIERRE FRANCOIS Emmanuel, POURRE Jacky, DESMOULINS Michel, Jean-Louis LABONNE, BERINGS Ludgerus

**Excusée** : DELAHAYE Diana, (pouvoir à Muriel DESMOULINS) - VIGNAL Sonia (pouvoir à Pierre DAVID)

Muriel DESMOULINS a été désigné secrétaire de séance.

### 1/ Tarifs de la location de la salle polyvalente.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la salle étant louée fin mai, il serait nécessaire de délibérer pour fixer les nouveaux tarifs de location de celle-ci. Plusieurs tarifs des salles des alentours ont été envoyé à chaque conseiller pour étude et réflexion.

Après discussion du conseil, les tarifs suivants ont été retenus :

Deux périodes de locations :

- Hiver du 1<sup>er</sup> octobre au 30 avril
- Eté du 1<sup>er</sup> mai au 30 septembre

#### Location salle

##### • Hiver :

- Habitants de Ségur : du vendredi soir au lundi matin : 180 €
- Extérieurs au village : 280 €

##### • Eté :

- Habitants de Ségur : du vendredi soir au lundi matin : 150 €
- Extérieurs au village : 250 €

Location de la vaisselle : 0,50 € / personne

Caution : 500 €

Pour les Associations (journée ou soirée) :

##### • Communales :

- Sans recette : GRATUIT
- Avec recette : 50 € l'été – 80 € l'hiver

##### • Hors commune :

- Sans recette : 100 €
- Avec recette : 160 €

VOTES : 10 POUR    0 CONTRE    0 ABSTENTION

### 2/ Achat de mobilier et d'équipements pour la salle polyvalente

Le maire rappelle au conseil que la salle polyvalente ayant été refaite entièrement, il serait utile de l'équiper à nouveau avec du mobilier et de la vaisselle neufs.

4 devis sont proposés pour l'achat du mobilier (tables, chaises, chariots, diables)

6 253, 20 HT - Entreprise MC Mobilier Collectivité

6 301,60 HT – Entreprise MC Mobilier Collectivité

6 793,20 HT – Entreprise MC Mobilier Collectivité

6 062,20 HT – France Collectivités

Le devis retenu par le conseil pour le mobilier est France Collectivité pour 6 062,20 HT

VOTES : 9 POUR 0 CONTRE 1 ABSTENTION

Pour la vaisselle, deux devis sont proposés (Samie et Equipement Pro).

Un troisième devis étant en attente, le sujet est donc reporté au prochain conseil et la décision devra être prise par le nouveau conseil municipal.

### **3/ Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2025 du budget principal et du budget annexe assainissement.**

Pierre DAVID, le doyen présente donc le compte financier unique 2025.

#### **Budget principal :**

Recettes fonctionnement = 250 085.55 €

Dépenses fonctionnement = 269 325.16 €

La section de **fonctionnement** présente donc un résultat négatif annuel de 19 239.61 €  
un résultat antérieur excédentaire de 154 648.60 €  
donc un **excédent cumulé de 135 408.99 €**

Recettes investissement = 92 226.08 €

Dépenses investissement = 85 470.18 €

La section **d'investissement** présente : Un résultat annuel excédentaire de 6 755.90 €  
Un résultat excédentaire antérieur de 27 809.54 €  
Donc un **résultat cumulé excédentaire de 34 565.44 €**

Il est à noter la prise en compte des restes à réaliser :

- en dépenses 331 090.39 € (travaux de réfection de la salle polyvalente)

- en recettes 287 102.75 € (emprunts, subventions et DETR)

VOTES : 9 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

Le Maire s'étant retiré au moment du vote.

#### **Budget annexe assainissement :**

Recettes fonctionnement = 46 947.03 €

Dépenses fonctionnement = 34 933.71 €

La section de **fonctionnement** présente donc un résultat positif annuel de 12 013.32€  
un résultat antérieur déficitaire de 5 498.86 €  
donc un **excédent cumulé de 6 514.46 €**

Recettes investissement = 31 596.43 €

Dépenses investissement = 17 972.00 €

La section **d'investissement** présente : Un résultat annuel excédentaire de 13 624.43 €  
Un résultat déficitaire antérieur de 50 584.17 €  
Donc un **résultat cumulé déficitaire de 36959.74 €**

VOTES : 9 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

Le Maire s'étant retiré au moment du vote.

#### **4/ Questions diverses**

Rappel des permanences du bureau de vote du dimanche 15 mars.

La séance est levée à 17h30.